

**PROCÈS-VERBAL DE LA 277^e SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL LOCAL DE LA LOCALITÉ DE RADISSON, TENUE
À L'ÉGLISE DES SAINTS-MARTYRS-CANADIENS DE
RADISSON, LE MERCREDI 3 AVRIL 2019, À 19 H 2.**

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits.

Personnes présentes :

M. André Marcotte, président suppléant
M. Sébastien Lebrun, conseiller
M^{me} Manon Provencher, conseillère
M^{me} Suzanne Pelletier, conseillère

Personne absente :

M. Daniel Bellerose, président

IL Y A QUORUM

M^{me} Katrine Dallaire, directrice générale, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Assistent également à la séance, MM. Vincent Forget, directeur du Service de Sécurité incendie et Guy Lefebvre contremaître par intérim du Service des Travaux publics.

La séance est ouverte par le président suppléant, M. André Marcotte, à 19 h 2.

2019-277-1

Mot de bienvenue — Adoption de l'ordre du jour

**SUR PROPOSITION DU CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN,
DUMENT APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE SUZANNE
PELLETIER, IL EST RÉSOLU :**

R2019-04-023

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue – Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 mars 2019
3. Correspondance reçue
- 3.1 Correspondance envoyée
4. Approbation de la liste des décaissements, comptes fournisseurs, prélèvements et salaires versés
5. **SERVICE DU GREFFE ET LÉGISLATION**
 - 5.1 Octroi de contrat - Services pour travaux d'atténuation dans les zones à risques de feux de forêt
 - 5.2 Adoption des orientations et des priorités des membres du Conseil local pour l'année 2019
6. **SERVICE DE L'URBANISME**
 - 6.1 Projet d'implantation de bâtiment sur les lots 498 et 499 - Positionnement des membres du Conseil local
7. **VARIA**
8. **DÉPÔT DE RAPPORTS**
 - Rapport de l'eau potable - mars 2019
 - Graphique de consommation de l'eau potable - mars 2019
 - Rapport annuel 2018 du Service de la Sécurité incendie de la Localité de Radisson

9. Responsables de dossiers
10. Période de questions
11. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-277-2 **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 mars 2019**

R2019-04-024 **SUR PROPOSITION DU CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, DUMENT APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, IL EST RÉSOLU :**

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 mars 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-277-3 **CORRESPONDANCE REÇUE**

Le président suppléant informe les personnes présentes de la correspondance reçue.

2019-277-3.1 **CORRESPONDANCE ENVOYÉE**

Le président suppléant informe les personnes présentes de la correspondance envoyée.

2019-277-4 **Approbation des décaissements, comptes fournisseurs, prélèvements et paies versées**

R2019-04-025 **SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, DUMENT APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, IL EST RÉSOLU :**

D'APPROUVER la liste des décaissements, comptes fournisseurs, prélèvements et salaires versés, pour 397 850, 93 \$ au 31 mars 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-277-5 **SERVICE DU GREFFE ET LÉGISLATION**

2019-277-5.1 **Octroi de contrat – Services pour travaux d'atténuation dans les zones à risques de feu de forêt**

CONSIDÉRANT QUE la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) a présenté aux membres du conseil local, en juin 2018, les résultats d'une étude de vulnérabilité aux feux de forêt spécifiquement pour la Localité de Radisson;

CONSIDÉRANT QUE les recommandations découlant de cette étude prouvent hors de tout doute la vulnérabilité de Radisson face aux feux de forêt;

CONSIDÉRANT QUE Radisson est entourée de combustibles hautement inflammables lors des périodes chaudes de l'année et sa situation géographique en milieu forestier contribue à rendre la localité très impuissante;

CONSIDÉRANT QU'afin de diminuer les effets dévastateurs d'un feu de forêt, des travaux de débroussaillage mécanisés dans l'ensemble du coupe-feu ont débuté en décembre dernier et se termineront en mai prochain;

CONSIDÉRANT QUE l'application de mesures préventives supplémentaires, telles que des travaux d'atténuation dans les zones à risques de feux de forêt sont nécessaires pour réduire considérablement tout risque d'incendie;

CONSIDÉRANT QUE les travaux d'atténuation dans les zones à risques de feux de forêt doivent être effectués manuellement, soit à la scie à chaîne;

CONSIDÉRANT QUE la Localité a reçu une offre de service de Monsieur André Simard, professionnel en aménagement faune-forêt, exploitation forestière, abattage manuel et débardage de bois;

CONSIDÉRANT QUE M. André Simard est un résident de la Localité de Radisson;

CONSIDÉRANT QUE les travaux d'atténuation dans les zones à risques de feux de forêt seront faits sur une période de trois (3) ans;

CONSIDÉRANT QUE les travaux seront effectués dans une zone de trente (30) mètres au pourtour de la Localité de Radisson;

CONSIDÉRANT QU'un contrat a été édicté entre M. André Simard et la Localité de Radisson,

R2019-04-026

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, DUMENT APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, IL EST RÉSOLU :

DE RETENIR les services de M. André Simard pour la réalisation des travaux d'atténuation dans les zones à risques de feux de forêt telles qu'édictées dans le contrat de services;

D'AUTORISER l'assistante-trésorière, Mme Élane Tremblay, de payer M. André Simard un maximum de 80 000 \$, les taxes applicables incluses, sur une période de trois (3) ans, sur dépôt de facture, à même le surplus accumulé de la Localité de Radisson au 31 décembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-04-5.2

Adoption des orientations et des priorités des membres du Conseil local pour l'année 2019

CONSIDÉRANT QUE le 2 février 2019, les membres du Conseil local ont participé à une séance de travail afin de définir les orientations et les priorités pour l'année 2019;

CONSIDÉRANT QUE les élus ont défini neuf (9) priorités, chacune développée par des sous-priorités et des orientations;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu consensus au sein des membres du conseil local pour l'ensemble des priorités et orientations,

R2019-04-027

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, DUMENT APPUYÉE PAR LE CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER la liste des priorités et des orientations pour l'année 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-277-6

SERVICE DE L'URBANISME

2019-277-6.4

**Projet d'implantation de bâtiment sur lots 498 et 499 -
Positionnement du Conseil local**

CONSIDÉRANT QU'Hydro-Québec souhaite procéder à l'installation, dans les limites de la Localité de Radisson, d'unité de logement pour l'hébergement de travailleurs affectés à la réhabilitation de la centrale Robert-Bourassa;

CONSIDÉRANT QU'Hydro-Québec a projeté différents endroits pour l'érection dudit bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE l'un d'eux se situe sur les lots 498 et 499 de la rue James à Radisson;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil local ont été mis au fait de ce projet d'implantation et refusent l'établissement de cette résidence à cet endroit;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du règlement n° 76 concernant l'émission des permis de construction dans le périmètre urbanisé, la Localité de Radisson a la compétence d'autoriser ou de refuser l'attribution de permis de construction;

CONSIDÉRANT QUE des solutions alternatives ont été soumises à Hydro-Québec pour assurer l'hébergement des travailleurs.

R2019-04-028

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, DUMENT APPUYÉE PAR LE CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, IL EST RÉSOLU :

DE REFUSER l'implantation d'une résidence sur les lots 498 et 499;

DE REFUSER l'émission d'un permis de construction pour l'érection d'une résidence sur les lots 498 et 499.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-277-7

VARIA

2019-277-8

Dépôt de rapports

- Rapport de l'eau potable pour le mois de mars 2019
- Graphique de la consommation de l'eau potable pour le mois de mars 2019 - La consommation moyenne pour l'ensemble de la localité de Radisson pour le mois de mars est de 425 m3.
- Rapport annuel 2018 du Service de Sécurité incendie de la Localité de Radisson

Responsable de dossiers

- La conseillère Manon Provencher a participé à la rencontre suivante :
 - 2 avril 2019 : Séance plénière des membres du Conseil local

- Le conseiller Sébastien Lebrun a participé aux rencontres suivantes :
 - 25 mars 2019 : Présentation aux membres du Conseil local de la planification des travaux d'atténuation dans les zones à risques par M. André Simard suivi de la présentation des zones habitables dans la localité de Radisson
 - 2 avril 2019 : Séance plénière des membres du conseil local

- La conseillère Suzanne Pelletier a participé aux rencontres suivantes :
 - Dates diverses : Rencontre pour le service de garde et le service des loisirs
 - 2 avril 2019 : Séance plénière des membres du conseil local

- Le président suppléant, André Marcotte, a participé aux rencontres suivantes :
 - 25 mars 2019 : Présentation aux membres du Conseil local de la planification des travaux d'atténuation dans les zones à risques par M. André Simard suivi de la présentation des zones habitables dans la localité de Radisson
 - 2 avril 2019 : Séance plénière des membres du conseil local

- Le président, Daniel Bellerose, a participé aux rencontres suivantes :
 - 6 mars 2019 : Séance ordinaire du Conseil local
 - 8 mars 2019 : Conférence téléphonique avec Hydro-Québec relativement à l'implantation d'une résidence
 - 13 mars 2019 : Rencontre avec M. Denis Lamothe, député d'Ungava
 - 18 mars 2019 : Rencontre avec les représentants d'Hydro-Québec relativement à l'implantation d'une résidence
 - 20, 21 et 22 mars : Séance ordinaire de l'Administration régionale Baie-James à Lebel-sur-Quévillon
 - 23 mars 2019 : Conférence téléphonique avec un consultant relativement au dossier d'amendement de la charte et du Règlement n° 140

- 25 mars 2019 : Présentation aux membres du Conseil local de la planification des travaux d'atténuation dans les zones à risques par M. André Simard suivi de la présentation des zones habitables dans la localité de Radisson
- 26, 27 et 28 mars 2019 : Séance ordinaire du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James à Chapais, atelier, séance et rencontre des présidents des localités relativement au dossier d'amendement de la charte et du Règlement n° 140.

2019-277-10

Période de questions

M. Jean Nouvellet demande s'il est possible d'avoir accès à la liste des priorités citées au point 5.2. Le président suppléant informe que le document est disponible pour consultation aux bureaux municipaux.

Également, un groupe de parents, représenté par M. Jean Nouvellet, a soumis un argumentaire aux élus municipaux relativement au mode d'adjudication des billets d'avion pour le voyage de fin d'études pour les élèves de l'école Jacques-Rousseau pour l'année 2019. M. Nouvellet fait rapport de l'argumentaire.

Le président suppléant demande l'ajournement de la séance

R2019-04-029

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, APPUYÉE UNANIMEMENT, IL EST RÉSOLU :

D'ajourner la séance à 19 h 45.

Reprise de la séance d'ajournement à 19 h 54.

À la suite de la présentation, lors de la période de questions de la séance en cours, concernant l'attribution des billets d'avion pour le voyage de fin d'études 2019 des élèves de l'école Jacques-Rousseau, il a été décidé unanimement, par les membres du Conseil local que la Localité de Radisson revoit sa position d'attribution des billets d'avion pour l'année 2019 et que celle-ci s'acquitte du paiement de la totalité des billets pour l'année 2019.

2019-277-11

Levée de la séance

2019-04-030

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, DÛMENT APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER,

IL EST RÉSOLU :

QUE la séance soit levée à 19 h 57.

André Marcotte
Président suppléant
Localité de Radisson

Katrine Dallaire
Directrice générale
Localité de Radisson

Johanne Lacasse
Directrice générale
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James